



## Devenir Conciliateur de Justice

### **La conciliation de justice est un mode amiable de règlement des différends.**

Elle concerne **les conflits de la vie quotidienne** : les relations entre bailleurs et locataires, les troubles de voisinage, les problèmes de copropriété, les litiges de la consommation, les litiges entre personnes ou entre commerçants, les litiges relevant du droit rural.

**C'est une procédure simple, rapide, confidentielle et entièrement gratuite.**

### **Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole et assermenté qui :**

- justifie d'une formation ou d'une expérience juridique et de compétences le qualifiant particulièrement pour exercer ces fonctions ;
- est nommé, sur proposition du Magistrat Coordonnateur de la Protection et de la Conciliation de Justice du tribunal judiciaire, par ordonnance du Premier Président de la Cour d'Appel ;
- rend compte régulièrement de son activité au Magistrat Coordonnateur de la Protection et de la Conciliation de Justice du tribunal judiciaire ;
- exerce ses fonctions dans le ressort (tribunal judiciaire, chambre ou tribunal de proximité) défini dans l'ordonnance de nomination ;
- tient ses permanences dans un lieu public (mairie, France-Services, tribunal, maison de la justice et du droit, point d'accès au droit...)

### **La candidature**

Le candidat adresse au Magistrat Coordonnateur de la Protection et de la Conciliation de Justice du tribunal judiciaire dans le ressort duquel il souhaite exercer ses fonctions :

- une lettre manuscrite indiquant les motifs qui le déterminent à se porter candidat ;
- un curriculum vitae ;
- les justificatifs attestant d'une formation ou d'une expérience juridique et faisant état de compétences le qualifiant particulièrement pour exercer ces fonctions.

Plus d'information auprès de l'association des conciliateurs de justice de la Cour d'Appel de Lyon : **[eliane.gachet@conciliateurdejustice.fr](mailto:eliane.gachet@conciliateurdejustice.fr)** et **[www.conciliateurs.fr](http://www.conciliateurs.fr)**